



COMMUNICATION MUNICIPALE

mai 2016

IMPÔTS LOCAUX

Le conseil municipal réuni en séance du 25 mars courant a décidé de ne pas augmenter les impôts. Les 4 taxes sont donc reconduites à l'identique.

Aucune augmentation d'impôt n'a été décidée depuis 2010 date à laquelle une augmentation de 2,5 % avait été votée.

ÉCONOMIE

Le projet de création de l'entreprise "RECYTEP" sur le site ex CMF (ex BONCHE/+ de 2 hectares) évolue bien. Le porteur de projet, Monsieur FONTAINE, est optimiste et compte même ouvrir à l'automne de cette année. Cette entreprise de recyclage des plastiques créerait, d'ici 2 à 3 ans, une douzaine d'emplois. Il convient malgré tout, en ces temps complexes, de rester prudent même si les principaux obstacles à l'installation semblent à ce jour levés.

La municipalité travaille sur le dossier de reconversion du site avec EPORA depuis plusieurs années et en collaboration depuis quelques mois avec la CCPU, le site de proximité, ADEL 42 (et MICHELIN en soutien à l'emploi).

- Fromagerie : M GENIN, gérant de l'établissement, compte agrandir son établissement eu égard à une activité en croissance. Il compte aussi renforcer, voire remplacer son dispositif de prétraitement des effluents pour soulager notre station d'épuration. À ces fins, la municipalité a accepté de lui vendre une partie du terrain communal implantée en mitoyenneté de la fromagerie, à l'arrière de celle-ci (4000 m² environ).

MAISON DE SERVICES AU PUBLIC (MSAP)

La poste ouvre son réseau de bureaux de poste aux opérateurs et aux collectivités publiques. À l'issue d'échanges entre M. le Sous-Préfet, la municipalité et les dirigeants de la poste qui proposaient notre commune pour développer de nouvelles activités d'intérêt général, nous avons donné une suite favorable et décidé collectivement d'adjoindre aux services de la poste déjà en place (qui perdureront dans leur forme actuelle) des services nouveaux à destination du public.

Une maison de service au public (MSAP) sera ainsi intégrée. Pour l'instant, Pôle emploi, la CPAM et la CARSAT proposeront des services via les salariés de la poste en place (Conseils, accompagnement de proximité, renseignements...). Il n'est pas exclu que d'autres entités nous rejoignent. Outre le service rendu à la population, cette action pérennise la présence de notre bureau de poste par ailleurs annoncé comme déficitaire par les dirigeants de cette institution.

Les travaux d'aménagement sont en cours.

ENROBÉ ROUTE DE ROANNE

Conformément à nos derniers accords avec le conseil départemental, les travaux d'enrobé ont été réalisés début avril entre la place de la Conche et la place de Rochetaillée.

ENROBÉ PLACE DE LA MAIRIE

L'état de surface très dégradé et par ailleurs fortement sollicité sur cet espace très fréquenté situé entre l'ex-perception, la poste et la mairie a nécessité une réfection complète en enrobé réalisée mi-avril. Cette place sera aussi plus accessible aux personnes à mobilité réduite.

SECURITÉ AUX ABORDS DE L'ÉCOLE PUBLIQUE

En complément aux travaux déjà réalisés en 2015 (rétrécissement de la chaussée départementale, marquages au sol, trottoirs...) l'équipe municipale étudie l'implantation de panneaux dynamiques lumineux dans les deux sens de circulation afin d'inviter, encore, au ralentissement. En effet, et malgré les travaux précités, on constate parfois une vitesse excessive en ce point particulièrement sensible. Il est aussi demandé aux parents ou personnes qui déposent les enfants, un arrêt des plus court, dans la zone réservée au stationnement, afin de permettre un meilleur taux de rotation.

INTERCOMMUNALITÉ

RAPPELS et COMPLEMENTS

La loi NOTRe, oblige à des regroupements d'intercommunalités jugées trop petites. Le Préfet a présenté un projet proposant de nous intégrer à Roannais Agglomération.

Au terme d'une longue procédure de concertation et de discussions, nous serons fixés mi-juin quant à notre avenir sur le sujet.

Nous sommes d'accord avec le schéma du Préfet tout comme Crémeaux et St Priest la Prugne. Nous représentons à trois communes quasiment la moitié des habitants de la CCPU.

Une contre-proposition est imaginée par certains élus y compris de la CCPU. Il s'agit de créer une communauté de communes composée de 4 communautés de communes : COPLER (Régny, St Just la Pendue...) CC BALBIGNY (Violay, Bussièrès...), CC VAL D'AIX (St Germain Laval...) et CCPU (St Just...). Nous ne partageons pas les arguments avancés, y compris ceux relatifs à la fiscalité et soutenons la solution roannaise pour les raisons suivantes que nous avons déjà énumérées maintes fois :

Nous faisons historiquement partie du pays roannais, notre sous-préfecture est Roanne, notre circonscription est celle de Roanne, notre canton s'étend désormais de ce côté du département, nous appartenons au Schéma de Cohérence Territoriale du roannais et sommes même classés de rang 3 au sein de ce schéma stratégique et d'importance quant à l'avenir de notre commune, les élèves de nos collèges rejoignent majoritairement les établissements du roannais après la 3^{ème}, nous avons travaillé et travaillerons encore avec l'hôpital de Roanne notamment au niveau de l'EHPAD, les malades sont très souvent orientés vers les établissements du roannais (cliniques, hôpital) notre milieu associatif évolue souvent dans le roannais, la presse que nous lisons est la presse roannaise, beaucoup de structures ont à faire avec le roannais : Site de proximité, pompiers volontaires, syndicat d'initiative..., les services avec lesquels nous travaillons sont à Roanne : SYEPAR, DDT...

Une commune centre comme St Just a besoin de services rôdés, existants et efficaces. Nous sommes aujourd'hui relativement isolés depuis la disparition des services de l'état et nos équipements (station d'épuration de 2850 eq/hab, piscine, gymnase) demandent de la technicité et des moyens que Roannais Agglomération est en mesure d'apporter. En matière d'urbanisme, il nous faudra disposer de personnes compétentes maîtrisant parfaitement les orientations du SCOT du roannais. Nous réalisons en effet de nombreuses instructions tout au long de l'année avec l'aide précieuse, pour l'instant, de la DDT. Là encore Roannais Agglomération est la meilleure solution.

Une centralité de bassin de vie comme Roanne est essentielle pour constituer une intercommunalité moderne et de bonne taille.

Nous disposerions, sur ce nouveau territoire, de tous les grands services publics et des outils économiques indispensables et complémentaires à ceux que nous possédons encore. Si nous agissons tous ensemble, ruraux et urbains, dans le souci d'un intérêt commun, partagé et équilibré c'est tout un territoire qui sortira renforcé.

Comptez en tous cas sur nous pour être vigilants et faire entendre notre voix, même dans une structure de cette taille.

Nous devons miser sur la complémentarité ville/campagne. Nous n'attendons certes pas le paradis avec la proposition du Préfet mais c'est la meilleure solution.

Qu'irions-nous faire ailleurs ?

Plusieurs communes membres de ces 4 entités formant le contre-projet partagent notre point de vue et ne veulent pas d'une telle fusion.

ÉOLIEN

Comme nous le craignons les investisseurs se manifestent pour ajouter des projets au projet éolien de La Tuilière et Cherier. D'autres communes de l'ex canton sont contactées (comme nous l'avons été à St Just). Les non-sens techniques et environnementaux n'arrêtent pas les investisseurs friands de territoires « dociles » pour bénéficier de la manne financière qui accompagne l'implantation de ces gigantesques machines. Ils recherchent surtout leur intérêt économique. (Il semblerait bien que les aspects liés à l'écologie passent après...). Avec l'association « Bien vivre en Pays d'Urfé » nous œuvrons contre le projet initial de Cherier et la Tuilière, véritable appel d'air, provoquant à terme l'envahissement de tout notre territoire.

Bien que le commissaire enquêteur ait récemment donné un avis favorable au projet Cherier / la Tuilière et que l'autorisation de défrichement ait été au final obtenue, elle reste attaquable et d'autres autorisations essentielles sont encore à obtenir. RIEN N' EST ENCORE FAIT.

Rejoignez l'association présidée par David DUPERRON pour 20 euros par an : **nous avons besoin de vous** (tel association : Sylvie DELORME 06.89.84.95.08).

ASSAINISSEMENT

Nous nous devons de mettre en conformité nos déversoirs d'orage sur notre réseau d'assainissement. Des travaux sont d'ores et déjà programmés. À la station des aménagements relatifs à l'accès et à la sécurité des salariés sont également prévus.

CAMPING MUNICIPAL

Il a ouvert ses portes et sera géré par M. AUDRAS, gestionnaire pour la saison 2016. Des travaux d'aménagement de douche et sanitaire pour handicapés ont été réalisés tout récemment conformément à la réglementation.

(La piscine, quant à elle, sera ouverte du 2 juillet au 31 août 2016).

LOCAL DES CHASSEURS

L'ACCA a débuté les travaux. Pour rappel, le local d'environ 90 m², est implanté entre le pont de Combre et la STEP, sur la plateforme communale aménagée lors de la construction de la station.

MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE

Cet équipement, porté par la CCPU, vient d'être inauguré. Il permettra, pour le territoire, la pérennité des services de santé au service de la population. C'est un équipement bien entendu essentiel pour tous. L'implication des professionnels de santé est aussi à souligner.

LOIRE HABITAT

Avec Loire Habitat un grand nombre de réalisations ont été menées à bien :

- Rue René Cassin : construction d'un collectif, réhabilitation de 2 collectifs existants, acquisition et réhabilitation de garages, aménagement des abords, démolition de « la barre HLM ».
- Rue de Vichy : construction d'un collectif

Une inauguration aura lieu le 17 juin.

URBANISME

Rappels :

Le « périmètre du château » est soumis à des règles de plus en plus suivies par l'Architecte des Bâtiments de France.

Même en dehors du périmètre il convient de faire des déclarations préalables en mairie lorsque vous refaites votre couverture, votre façade... (elles partent en instruction à la DDT).

Renseignez-vous en mairie lorsque vous envisagez des travaux (même pour une clôture, un abri, une véranda...) Vous pouvez avoir des soucis des années plus tard (lors d'une vente / conformité de l'ouvrage...).

STAGES JEUNES HERVÉ REVELLI

Des stages ouverts aux 8-16 ans seront organisés cet été en présence d'Hervé Revelli et de 2 formateurs. Plus détails sur le site *st-just-en-chevalet.com* ou *stage-herve-revelli.fr*. Vous pouvez aussi vous renseigner en mairie.

Il s'agit d'un partenariat avec Hervé Revelli, le collège St Camille pour l'hébergement, un traiteur local, le club de football, la mairie et l'ALSH.

Le Maire, au nom de l'équipe municipale
Pascal PONCET